

CONCLUSION

Notre étude cherchait à analyser l'impact du COVID-19 sur la prise en charge des IVG par les médecins généralistes du Grand Est.

Le COVID-19 semble avoir été responsable d'une hausse des demandes d'IVG auprès des médecins généralistes en raison notamment de difficultés de prise en charge dans les centres de référence. La situation est cependant contrastée selon les régions et les départements.

La quasi-totalité de ces requêtes respectait le délai légal pour l'IVG médicamenteuse en ambulatoire (< 9 SA). Les patientes étaient en tout cas désireuses d'inclure le médecin généraliste dans leur prise en charge.

Néanmoins, on ne retrouvait pas d'augmentation du nombre d'IVG médicamenteuses réalisées en cabinet libéral, probablement liée en partie à un effectif toujours restreint de médecins généralistes conventionnés avec un établissement de santé. Cependant les médecins interrogés entre 25 et 60 ans souhaitent intégrer des formations pour la prise en charge de l'IVG médicamenteuse en cabinet libéral. Ils estiment que les nouvelles recommandations de la HAS auront un impact indéniable sur leurs pratiques futures.

Il existe donc un véritable potentiel de développement dans la prise en charge des IVG médicamenteuses par les médecins généralistes.

Sur le plan organisationnel, il est envisageable d'inclure le médecin généraliste dans la prise en charge globale d'une IVG lors de toutes les étapes clés en fonction des possibilités individuelles : de l'accueil de la demande, à la distribution des médicaments ou au contrôle post IVG. L'articulation entre médecine de ville et médecine hospitalière est plus que jamais

fondamentale pour créer une fluidité et une continuité dans les prises en charges de l'IVG en cabinet de médecine générale.

D'autres études méritent d'être développées pour évaluer les conséquences à distance de l'épidémie de ces nouvelles mesures et cibler davantage les actions à l'échelle locale.

VU
Strasbourg, le...07/07/2022

Le président du jury de thèse

Professeur...Philippe...DERUELLE



VU et approuvé
Strasbourg, le...19 JUIL 2022.....
Le Doyen de la Faculté de
Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé

Professeur Jean SIBILLA

